Programme PSDR4 Rhône-Alpes

Le partenariat acteurs-chercheurs et l'innovation au cœur du développement régional

→ LE PROGRAMME PSDR : DES RECHERCHES POUR UNE VALORISATION OPÉRATIONNELLE

Le programme national « Pour et Sur le Développement Régional » (PSDR) a été lancé à l'initiative de l'INRA en 1993. L'originalité de ce programme est d'être décliné en région où il est conçu et construit au cœur des territoires, en lien direct avec les acteurs, et en s'appuyant sur un cofinancement entre régions et organismes de recherche. Il a pour but de contribuer au développement régional et territorial via des opérations de recherche finalisée réalisées en partenariat avec des acteurs locaux.

Rhône-Alpes figure parmi les trois régions pionnières qui ont expérimenté ce dispositif de recherche en partenariat dans les années 90. Plusieurs générations de programmes se sont ensuite succédé en agrandissant le cercle des régions partenaires. L'IRSTEA a rejoint l'INRA dans le portage national du dispositif. En 2015, une quatrième génération de programmes PSDR a été lancée en impliquant quinze régions françaises (dans leur ancienne configuration). C'est le cas de Rhône-Alpes où le Conseil Régional, l'Etat (DRAAF) et la Chambre Régionale d'Agriculture ont signé une convention cadre de partenariat aux cotés de l'INRA et de l'IRSTEA, actant ainsi leur engagement dans PSDR4.

A travers ce programme, la recherche est orientée sur des enjeux et des questions clefs de la région concernant l'agriculture, la forêt, les systèmes alimentaires et plus globalement le développement des espaces ruraux et périurbains. PSDR se donne aussi pour objectif de resituer et d'étudier le rôle joué par ces activités économiques et ces espaces dans les dynamiques territoriales et leur gouvernance ainsi que leur insertion dans les politiques publiques.

Au delà du rôle d'orientation, l'ambition du partenariat est de mettre en œuvre une véritable coopération entre chercheurs et acteurs pendant les différentes phases de conception, de réalisation et de valorisation opérationnelle des projets de recherche. Les recherches, partenariales et pluridisciplinaires, visent à décrire et analyser les processus de développement régional, à apporter aux acteurs publics et privés, aux décideurs en région, des connaissances et des outils répondant aux enjeux et aux questionnements qu'ils auront formulés, ainsi qu'à contribuer à l'élaboration de savoirs enseignables, transférables ou mobilisables par les acteurs.

→ LE COUPLAGE AVEC LE PARTENARIAT EUROPÉEN POUR L'INNOVATION (PEI)

Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, l'objectif d'un PEI est d'encourager l'innovation en créant des liens directs entre la recherche, les acteurs de terrain et la mise en pratique. Il s'agit de transformer les connaissances en solutions innovantes pouvant être plus aisément mises en pratique. Un PEI met en avant des processus d'innovation collectifs et ascendants caractérisés par de fortes interactions entre concepteurs et utilisateurs pour mieux accompagner les dynamiques de changements et d'innovations. Au vu des proximités d'approche entre PSDR et PEI, la Région Rhône-Alpes a décidé de coupler les deux dispositifs avec un appel à projet commun et des financements complémentaires de l'Europe.

Ainsi, tous les projets PSDR4 Rhône-Alpes s'inscrivent également dans le PEI consacré à la productivité et au développement durable de l'agriculture (PEI Agri). Chaque projet s'appuie sur un collectif acteurs-chercheurs (groupe opérationnel) et intègre production de connaissances scientifiques, réponses opérationnelles aux besoins des acteurs et contribution à des processus d'innovations dans différentes dimensions, technologiques ou non technologiques, territoriales, organisationnelles, institutionnelles ou sociales.

→ L'APPEL À PROJETS

A l'issue de l'appel à projets lancé en 2015, huit projets ont été sélectionnés en Rhône-Alpes. Ils couvrent plusieurs champs du développement régional : accompagnement de la transition agroécologique, autonomie protéique des exploitations, relocalisation de l'économie et des systèmes agro-alimentaires, gouvernance alimentaire des villes, innovations dans la filière Bois-Forêt, vitalité et attractivité des territoires…

Ces huit projets traduisent une forte mobilisation des acteurs de la recherche et du développement. En effet, ils impliquent aujourd'hui près de 30 laboratoires de recherche de différents organismes (INRA, IRSTEA, Universités, ISARA, Grandes écoles…) et près de 50 partenaires de terrain, acteurs du développement régional en Rhône-Alpes (chambres d'agriculture, collectivités, réseaux de développement et de formation, coopératives, associations, centres de ressources, instituts et plates formes expérimentales, établissements d'enseignement…). Parmi ces huit projets, deux ont une dimension interrégionale avec les régions du Grand Ouest et Bourgogne Franche Comté.

Un budget global de 2,4 millions d'euros est attribué au financement des projets par l'INRA, la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Irstea et l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI).

Pour en savoir plus sur les huit projets, il suffit d'ouvrir cette plaquette…

Les projets

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

COTRAE. Les collectifs agricoles : lieux d'expérimentation, de production de connaissances et d'innovation pour une transition agroécologique.

Les politiques publiques actuelles incitent à développer des systèmes performants sur un plan environnemental et économique. Tout en maintenant leur revenu, les agriculteurs rencontrent des difficultés pour explorer de nouvelles techniques ou de nouvelles organisations dont la maîtrise ne s'acquiert qu'après des années de tâtonnements. Dans le contexte de la transition agroécologique, la coopération entre acteurs peut être une solution pour échanger et apprendre sur les pratiques. De fait, des collectifs d'agriculteurs s'organisent pour échanger, produire, expérimenter et innover ensemble afin de construire des connaissances adaptées à leurs conditions locales.

Dans ce contexte, le projet COTRAE analyse trois composantes en interactions : les collectifs agricoles, leurs modalités d'accompagnement et les expérimentations mises en partage… Avec trois questions-clefs : Comment fonctionnent des collectifs en transition vers l'agroécologie ? Comment sont-ils accompagnés ? Comment et sur quoi expérimentent ces collectifs ?

Le projet implique une diversité de collectifs d'agriculteurs qui s'interrogent sur l'agro-écologie dans différents domaines : fertilité des sols, systèmes culturaux, santé des plantes, santé des animaux, autonomie fourragère… Il mobilise des chercheurs de plusieurs disciplines qui mettent en œuvre une double approche agronomique et sociologique. Le projet explore à la fois les modalités de production et d'échange de connaissances par les acteurs dans les collectifs, ainsi que les méthodes d'acquisition des connaissances en agroécologie. Ce faisant, il s'agit d'expliciter ce qui est spécifique à chaque situation et ce qui est généralisable.

Les résultats attendus concernent plusieurs champs : la caractérisation et le fonctionnement des collectifs, les points clefs de leur accompagnement, la posture des accompagnants, les dispositifs d'expérimentation à la ferme, les modalités de fonctionnement des plateformes expérimentales impliquant des agriculteurs, la complémentarité des formes d'expérimentation.

Les livrables opérationnels prendront la forme d'outils : supports d'information et de sensibilisation (vidéos, plaquettes…), fiches méthodes et guides, blog, journées d'échanges (séminaires, universités à la ferme…). Ils concerneront aussi les dispositifs d'accompagnement et de formation : formation continue des agriculteurs et des accompagnants, ressources pédagogiques pour l'enseignement initial « enseigner à produire autrement ».

Contacts : Mireille NAVARRETE (INRA Avignon), Matthieu GLORIA (FRCUMA Auvergne Rhône-Alpes).

POEETE. Réfléchir la polyculture-élevage à l'échelle des exploitations et des territoires.

Les bénéfices de la polyculture – élevage (PCE) sont souvent mis en avant : elle contribue à un renforcement de l'autonomie protéique et énergétique de l'agriculture régionale ; elle apporte une sécurité par rapport aux fluctuations des marchés. Cependant, la diversité des systèmes est grande et leurs performances économique, environnementale et sociale sont très variables. Le constat d'une diminution paradoxale de la polyculture – élevage est fait dans le paysage agricole aujourd'hui. Sa pérennité est remise en cause dans certains territoires, souvent au détriment des activités d'élevage.

Le projet POEETE vise à mieux comprendre l'intérêt et le fonctionnement des systèmes de polyculture-élevage en vue d'optimiser leur durabilité et leur résilience à deux échelles différentes : l'exploitation (couplage des ateliers cultures et élevage au sein de l'exploitation) et le territoire (organisation de stratégies complémentaires inter-exploitations ou interterritoriales). Trois questions clefs sont posées : Quels sont les freins et motivations des agriculteurs ? La diversité se traduit-elle par des niveaux de couplages entre cultures et élevage associés à des performances économiques, environnementales et sociales différentes ? Comment optimiser le fonctionnement des exploitations de PCE ou des échanges au sein d'un groupe d'exploitations ?

Le projet s'appuie sur trois approches : enquêtes terrain pour comprendre et capter des pratiques innovantes des systèmes de PCE aux deux échelles de travail ; essais agronomiques et zootechniques pour favoriser une meilleure autonomie protéique ; travail collectif chercheurs-acteurs sur la modélisation et l'optimisation du fonctionnement des exploitations pour obtenir un outil de simulation de changements de pratiques et de réflexions d'évolutions de systèmes d'exploitations à l'échelle exploitation et territoire. Le travail est conduit en Rhône-Alpes et en Bourgogne Franche Comté.

Les résultats attendus et les livrables opérationnels sont de plusieurs natures. Une typologie des systèmes de PCE permettra de mettre en avant les pratiques agro-écologiques qui favorisent la triple performance des exploitations et des territoires. Des outils de modélisation et de simulation des systèmes de PCE seront développés au service du conseil auprès des agriculteurs et de la réflexion stratégique au niveau d'un territoire : démarche d'accompagnement des acteurs du développement, possibilité de tester la pertinence de conduites et de pratiques innovantes sur le fonctionnement des exploitations et leur triple performance, optimisation des synergies entre exploitations sur un territoire. Des outils pédagogiques seront également produits pour la démarche « enseigner à produire autrement ».

Contacts : Hedi BEN CHEDLY (AgroSup Dijon), Jean-Philippe GORON (PEP Bovins Lait Rhône-Alpes), Denis CHAPUIS (Pôle laitier Bourgogne Franche Comté).

TIP TOP. Transferts diffus agricoles et infrastructures paysagères : modélisation participative et optimisation agroécologique.

Les structures paysagères (maillages d'occupations de sols, haies, marais…) peuvent accélérer ou tamponner les flux d'eau chargés en contaminants dans un bassin versant. Le contrôle des flux se joue à des échelles qui dépassent celle de la parcelle et de l'exploitation agricole mais on manque cependant d'outils d'ingénierie du paysage pour évaluer les effets cumulés de ces structures complexes.

Le projet TIP TOP propose d'appréhender le transfert de flux diffus chargés en nutriments et contaminants (N, P, C, bactéries fécales, particules de sol) dans les bassins versants agricoles, pour mieux les prévoir et les contrôler par des pratiques agro-écologiques visant l'optimisation du potentiel tampon du paysage. Il répond à trois questions-clefs : comment se construit le paysage ? Comment associer savoirs des acteurs et des chercheurs ? Comment créer, via le paysage, de nouvelles propriétés aux agro-écosystèmes, assurer un meilleur bouclage des cycles des nutriments, la protection des ressources en eau et maintenir les services écosystémiques des zones humides ?

Le projet s'appuie sur une démarche innovante de modélisation participative des relations entre structure, fonctionnement du paysage, propagation et impact potentiel des flux. Sur trois terrains expérimentaux (lac d'Aiguebelette, Vercors, plateau de Miribel), des groupes de « savoirs » sont constitués de façon à inclure les savoirs profanes et ceux des chercheurs dans la construction et l'interprétation des modèles.

En termes de résultats attendus et de livrables opérationnels, TIP TOP a pour ambition de fournir des outils de diagnostic et de prospective aux collectifs du territoire (agriculteurs, planificateurs, acteurs de l'aménagement…) pour raisonner l'allocation des cultures et optimiser l'implantation d'infrastructures agro-écologiques. Un simulateur de paysages et de flux sera construit pour deux types d'utilisation : à l'échelle de la petite région, pour animer des séances de groupes d'acteurs et des réflexions prospectives ; à l'échelle des bassins versants, pour réaliser des diagnostics locaux et raisonner des aménagements. Cet outil sera complété par des supports de diffusion et de sensibilisation (ouvrage, film court métrage) ainsi que par des modules et supports pédagogiques pour la formation initiale et continue.

Contacts : Dominique TREVISAN (INRA Thonon les bains), Pascal FAVEROT (Conservatoire Espaces Naturels Rhône Alpes).

SYAM. Systèmes alimentaires du milieu. Expérimenter et outiller l'hybridation des systèmes alimentaires entre circuits longs et circuits courts.

Depuis quelques années, on assiste à l'émergence de systèmes alimentaires hybrides qui combinent des acteurs, modes d'organisation, compétences, valeurs, et liens à leur territoire qui ne sont ni tout à fait ceux des circuits courts ni tout à fait ceux des circuits longs. Ces systèmes alimentaires mobilisent plus d'un intermédiaire, ont des objectifs de volume sur les marchés territoriaux et de relocalisation de l'économie agricole et agroalimentaire. Ils peuvent contribuer à sécuriser l'emploi agricole et agroalimentaire.

Le projet SYAM prend le parti de les nommer « systèmes alimentaires du milieu » (SYAM), ce terme étant retenu pour traduire l'entre-deux dans lequel ils se situent. L'objectif du projet est de mieux comprendre et optimiser les performances économiques, sociales et environnementales de ces systèmes et de les accompagner vers des voies de développement durable. SYAM souhaite ainsi contribuer à l'essor d'une économie de proximité qui repose sur la compétitivité des productions alimentaires et un partage équitable de la valeur ajoutée créée localement.

Trois questions guident une démarche qui réunit logisticiens, économistes, sociologues et acteurs du développement : Comment les systèmes alimentaires du milieu s'organisent-ils, avec quelles formes d'hybridation en termes de gouvernance, modes relationnels, valeurs partagées, partage de la valeur économique créée, lien avec les consommateurs, soutien des acteurs du territoire… ? Quelles sont les performances de ces systèmes et comment les optimiser en termes d'efficacité logistique, d'impact environnemental, de compétitivité économique et d'équité sociale ? Quelles sont les conditions de la durabilité d'un SYAM et sur quoi doit porter prioritairement l'aide publique et l'accompagnement des acteurs d'un SYAM, de la production à la consommation ? Une recherche-action sera engagée avec plusieurs SYAM pour les passer au crible de l'analyse et tester des démarches d'accompagnement.

En termes de résultats, le projet débouchera sur une typologie des différents SYAM identifiés avec une analyse de leurs performances (flux, logistique, coûts économiques et environnementaux, répartition de la valeur entre les opérateurs dans la chaîne…) et des propositions de scenarii d'optimisation. Des outils opérationnels seront élaborés : grilles d'évaluation, indicateurs de performance logistique et environnementale des SYAM, propositions d'améliorations organisationnelles basées sur les approches du génie industriel et de la recherche opérationnelle, cahier des charges et outils pour accompagner des SYAM (diagnostic participatif et prospectif, outils d'auto-diagnostic pour les entreprises…). Des outils pédagogiques et de diffusion seront également produits : jeu, films, modules de formations, 4 pages thématiques…

Contacts : Carole CHAZOULE (ISARA Lyon), Laurent JOYET (Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes).

RMES
E DE PROXIMITÉ

FRUGAL. Formes urbaines et gouvernance alimentaire.

La mise à l'agenda local et régional de la question alimentaire a suscité l'instauration de nouveaux dispositifs publics et des prises de positions politiques des collectivités territoriales. Les dynamiques territoriales sont réinterrogées par la modernité des enjeux de « la ville qui mange » et du nouveau « design » de la métropolisation par l'alimentation. Cela concerne tout à la fois les conditions d'activation des flux locaux alimentaires autour des bassins alimentaires métropolitains, l'innovation technico-économique, l'invention de nouvelles formes agri-urbaines, les conditions et les formes d'une gouvernance et d'une action publique renouvelées pour favoriser le développement de systèmes alimentaires métropolitains efficaces.

Dans un contexte de crises récurrentes (économique, sanitaire…), le parti-pris du projet FRUGAL est celui d'une autonomie alimentaire accrue dans une perspective de villes-territoire post-carbone et de meilleure valorisation économique et sociale des ressources de ces territoires. Les objectifs du projet sont d'aboutir à l'élaboration de principes d'actions publiques prenant en compte les enjeux d'alimentation urbaine et leurs conséquences sur le « métabolisme » des villes. Le projet est construit à partir de trois questions : peut-on reconnaître et accompagner l'émergence d'une politique publique territorialisée de l'alimentation avec un service public de l'alimentation ? Comment décrire et imaginer les co-évolutions entre agriculture urbaine et péri-urbaine, production agricole importée et alimentation des villes-centres et des métropoles où se situent majoritairement les mangeurs, ainsi que les produits qu'ils ingèrent ? Quelles nouvelles formes urbaines cela implique-t-il et comment les négocier ?

Dans le cadre d'une méthode participative, le projet s'appuie sur neuf études de cas menées dans des agglomérations de Rhône-Alpes et de Grand Ouest, avec des comparaisons régionales et interrégionale.

En termes de résultats, un classement typologique des agglomérations sera élaboré relativement à la question alimentaire et permettra de mettre en évidence les possibilités d'équilibrer le système d'alimentation entre production de proximité et production importée et entre grande distribution et circuits alternatifs. Des préconisations pour l'action publique seront dégagées en termes de lignes stratégiques. Enfin, l'analyse permettra de vérifier comment l'évolution des stratégies alimentaires des villes impactera les formes urbaines et quels seront les enjeux nouveaux en matière de politique urbaine. Les livrables opérationnels prendront plusieurs formes : outils d'information (fiches expérience…), outils de sensibilisation et d'aide à la décision (argumentaires), outils méthodologiques (fiche « observatoire alimentaire local », guide de la planification alimentaire, guide « co-construire un système alimentaire territorial durable »…), outils de formation et d'appui (mooc…).

Contacts : Bernard PECQUEUR (Université Grenoble-Alpes), Catherine DARROT (AgroCampusOuest), Serge BONNEFOY (Terres en villes).

ACCOMPAGNER LES INNOVATIONS DE LA FILIÈRE BOIS-FORÊT

OUI GEF. Outils innovants pour une gestion concertée des forêts : de la superposition des usages au projet territorial

La mobilisation du bois est un objectif national pour des raisons de développement industriel, de développement local et de changement climatique. Elle doit être raisonnée en fonction de facteurs techniques, environnementaux et organisationnels tout au long de la filière forêt-bois. Les outils innovants à disposition des territoires pour décrire la ressource forestière et les services rendus par la forêt sont de plus en plus nombreux et de plus en plus précis (télédétection, protocoles terrain, modèles, démarches participatives). Mais comment peuvent-ils être articulés sur un territoire ?

Le projet OUI GEF pose l'hypothèse qu'une appropriation réussie de ces outils par les acteurs du territoire et de la filière bois peut faire émerger une vision partagée et un projet forestier collectif. Les questions suivantes sont alors posées : Quels outils spécialisés et innovants sont à disposition des territoires pour décrire précisément la ressource forestière (volumes exploitables, rôle pour la protection ou la biodiversité, sensibilité climatique) et sa mobilisation (circuits d'approvisionnement, motivation des propriétaires) ? Comment co-construire une articulation entre ces outils de manière à ce qu'ils ne soient pas perçus comme antagonistes (en fonction des enjeux qu'ils portent) mais comme synergiques et utiles aux décideurs ? Quelle organisation et gouvernance pour une telle synergie ?

Le projet est conduit sur les trois Parcs Naturels Régionaux des Bauges, de Chartreuse et du Pilat en mobilisant différents outils décrivant la ressource forestière, les services éco-systémiques potentiels rendus par la forêt, la mobilisation de la ressource forestière par les propriétaires, l'analyse des flux de bois et des circuits de commercialisation (avec un focus sur les circuits de proximité). Les modalités de l'intégration territoriale de ces connaissances et outils et de leur gouvernance seront également appréhendées.

Les résultats du projet seront valorisés avec des livrables opérationnels de différentes natures : synthèses thématiques (apport de la télédétection à très haute résolution – LiDAR, images satellite, drone– pour l'inventaire forestier…), représentations cartographiques (cartes de la ressource en bois, cartes des flux régionaux de bois…), outils de diagnostic de la ressource (outil d'estimation des zones de vigilance climatique…), outils pédagogiques (simulateurs de coupes forestières sur le terrain –martéloscopes–, jeu en ligne sur la ressource Bois-Energie). Un prototype de système de suivi territorial de la ressource forestière sera également proposé dans l'objectif d'appréhender les enjeux forestiers dans leurs diverses dimensions et de favoriser les échanges d'informations entre les acteurs. Ce prototype, co-construit avec les acteurs des territoires partenaires, sera transposable auprès d'autres territoires intéressés.

Contacts : Marc FUHR et Christophe CHAUVIN (IRSTEA Grenoble), Guy CHARRON (Association des communes forestières de l'Isère).

ACCOMPAGNER LES INNOVATIONS TERRITORIALES ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

BRRISE. Bien-être, attRactivité des territoires Ruraux et Inégalités Socio-spatialEs

La problématique des inégalités et du bien-être est posée, en particulier au regard de l'apparition de poches de pauvreté ou d'exclusion et de relégation dans certains territoires ruraux, qui pourraient courir le risque de devenir des délaissés. Au niveau d'une région, le constat est souvent fait d'un développement hétérogène des territoires générant des inégalités entre les habitants et d'une attractivité inégale des territoires qui la composent.

Le projet BRRISE s'inscrit dans le débat sur l'émergence de nouvelles ruralités. Son objectif est de saisir les inégalités socio-spatiales de bien-être à l'échelle de la région Rhône-Alpes et de mettre en exergue les éléments constitutifs du bien-être, afin d'esquisser des stratégies participatives pour améliorer le bien-être dans les espaces ruraux et la qualité de vie de leurs habitants. Trois groupes de questions animent le cœur du projet : 1) Comment révéler les disparités de bien-être entre les espaces ruraux, urbains et périurbains ? Les territoires ruraux les moins attractifs économiquement constituent-ils des îlots de mal-être au sein de la Région Rhône-Alpes ? 2) Quels sont les éléments qui contribuent au bien-être des usagers du territoire ? Sont-ils plus sensibles à certaines aménités en fonction de leur lieu de résidence au sein de la région Rhône-Alpes ? Comment la proximité de la nature, les mobilités, le capital social, « l'habiter », jouent-ils un rôle ? 3) Comment accompagner les acteurs du développement local pour optimiser l'attractivité de leur territoire, en se mobilisant sur la connaissance approfondie des motivations et du bien-être ressenti des habitants ?

La démarche de BRRISE se déroule en plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'ensemble des communes de Rhône-Alpes sont classées selon des indicateurs de bien être théorique. Puis, cinq communes-tests font l'objet d'enquêtes pour identifier le niveau de bien-être ressenti/subjectif et les déterminants du bien-être de leurs habitants. Enfin, des travaux participatifs et prospectifs sont mis en place dans trois communes-tests rurales, afin de définir un panel de mesures pour améliorer la vie quotidienne des habitants et l'attractivité de certains espaces ruraux rhônalpins.

Les résultats seront valorisés avec trois types de supports : des supports de communication et de sensibilisation sur le bien-être (cartes du bien-être au niveau de Rhône-Alpes et des communes-tests, mini-vidéos éducatives…) ; un guide du diagnostic du bien-être, avec des outils permettant de réaliser un diagnostic du bien-être au niveau local (protocole et grille d'enquête, fiches techniques…), et avec des propositions d'actions en matière d'aménagement ou de mesures de politiques publiques ayant pour effet d'améliorer la vie quotidienne des habitants et de rendre plus attractif un territoire ; un référentiel de formation pour les acteurs territoriaux et locaux.

Contacts : Lise BOURDEAU-LEPAGE (Université de Lyon-CNRS), Pierre-Marie CHAPON (SCET -Services, Conseil, Expertise et Territoires - filiale Caisse des Dépôts et Consignations).

SAGACITE. Rôle et processus de l'intelligence collective pour l'innovation dans les reconfigurations des activités agricoles et leur place dans les territoires.

A l'heure de la dérégulation de la politique agricole commune, de la refonte des collectivités territoriales, et des enjeux relatifs au changement climatique, les acteurs de nombreux territoires s'inquiètent du devenir de leurs activités, particulièrement agricoles, et de leur environnement. La co-construction d'intelligence collective pourrait alors contribuer à accroître capacités et autonomie des acteurs dans ces contextes mouvants.

Le projet SAGACITE vise à mieux connaître la notion d'intelligence collective, notion qui contribue à enrichir les compétences des acteurs pour « transformer » les changements subis ou voulus en innovation. Le projet vise ainsi la capacité des individus et des collectifs à être plus acteurs que sujets des changements. Pour ce faire, le projet ambitionne de répondre aux questions suivantes : Quels sont les rôles et processus de l'intelligence collective dans l'élaboration et la mise en œuvre de démarches de changement et d'innovation par des acteurs inscrits dans leurs territoires ? Comment accompagner un collectif d'acteurs dans l'identification et l'évaluation de leurs marges de manœuvre, autant par rapport aux autres acteurs que par rapport au degré d'autonomie de leurs systèmes d'activités ? Comment identifier et mesurer ses marges de manœuvre dans des périodes de changements ou de crises ?

Dans le cadre d'une recherche-action et de démarches collaboratives, SAGACITE met en œuvre une complémentarité inédite des approches suivantes : métabolisme territorial, qualification des ressources, identification des réseaux, enjeux et stratégies d'acteurs. Le projet se déploie sur six terrains illustrant différents types de situations de changement concernant l'agriculture, soit impulsés par les acteurs devant des changements de contexte en cours (BioVallée, Vivre Bio en Roannais, Monts du Beaujolais), soit « imposés » comme la fin de la gestion administrative des quotas laitiers (Sud-Isère, Chartreuse, Savoie).

Les résultats et les livrables opérationnels permettront d'outiller et d'accompagner les acteurs dans des dynamiques de changement : boîte à outils de la conduite du changement (indicateurs du changement, grilles de lecture de l'intelligence collective…), tableau de bord des marges de manœuvre des acteurs dans le changement combinant trois modules (souveraineté des acteurs, autonomie des systèmes d'activités, capacité de connaissances des acteurs).

Contacts : Claude JANIN (Université Grenoble Alpes), Anne CARTON (Cap Rural).

Partenariat et valorisation opérationnelle

→ UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Un projet PSDR offre l'opportunité d'un travail en partenariat entre chercheurs et acteurs. C'est un véritable collectif de travail que se créée dans la durée pour co-construire un projet, co-réaliser des opérations et co-valoriser des résultats.

Pour un chercheur, le partenariat permet de tester et de confronter avec des acteurs ses questions et ses résultats. En amont comme en aval d'une recherche, il a un effet stimulant sur l'activité de recherche en termes de formulation des questions, de confrontation de savoirs empiriques et scientifiques, de validité opérationnelle des résultats, de capacité à innover.

Pour un acteur, le partenariat permet d'engager une collaboration avec des chercheurs pour explorer des zones d'incertitude, confronter à la méthode scientifique des perceptions et des expérimentations locales, changer les regards sur les problèmes rencontrés et les questions posées, co-construire des réponses. C'est aussi une façon de voir la recherche autrement, de prendre place dans un projet de recherche en tant qu'acteur local et contributeur.

→ LA VALORISATION : permettre l'appropriation des résultats de recherche par les acteurs

Les connaissances et les résultats de recherche demandent souvent un travail de recomposition et de transposition pour aboutir à des valorisations opérationnelles pour les acteurs du développement et de la formation. La valorisation est donc un véritable exercice de réappropriation des connaissances et résultats par des utilisateurs qui en feront un usage particulier dans un contexte défini.

Cette démarche est mise en œuvre dans chaque projet PSDR dans le cadre des « volets de valorisation » mais de fait, le processus s'engage dès la construction du projet dans la dynamique émergente du partenariat (savoir ce que l'on veut faire ensemble et pour faire quoi ?). Il se poursuit pendant le projet (au fil de l'eau) et concentre tous les efforts en phase finale du projet.

Le design des produits et des livrables de cette valorisation doit être anticipé et adapté aux futurs modes de diffusion et d'utilisation. De fait, ces produits prennent différentes formes : outils de diagnostic et d'aide à la décision, guides, simulateurs, développement de nouveaux procédés techniques ou organisationnels, construction d'innovations, construction de démarches d'accompagnement des changements, argumentaires, modules de formation, supports pédagogiques, vidéos de sensibilisation…

QUELQUES ILLUSTRATIONS ISSUES DES PROGRAMMES PRÉCÉDENTS

Valoriser les ressources d'un territoire : Comment mieux ancrer les activités au territoire ? Comment identifier et valoriser de nouvelles ressources pour démarquer le territoire ?

Deux exemples de démarche et d'outils pour animer une réflexion collective entre acteurs locaux :

- Coffret multimédia « Paniers de biens et de services » avec DVD/film de sensibilisation, CDrom avec boite à outils et grilles d'analyses applicables sur les territoires, livret d'accompagnement pour l'utilisation. (Projet Panier de biens /PSDR2-3)
- Guide méthodologique « Valoriser les ressources territoriales : des clés pour l'action » (projet Ressterr/PSDR3).

Un guide élaboré avec Rhône-Alpes Tourisme pour accompagner la définition de stratégies touristiques :

- Guide « Les aménités environnementales, facteurs de développement durable des territoires » (projet Amen/PSDR3).

Comment adapter les systèmes fourragers et d'élevage aux changements et aléas climatiques ?

- Un ensemble de références disponibles sur la réalité des changements climatiques observés depuis 1980 et leurs effets sur la production fourragère, les adaptations possibles en termes de variétés et espèces fourragères plus adaptées aux sécheresses, de pratiques et de systèmes d'exploitation plus résilients : fiches techniques, film, mise en œuvre dans des exploitations… (Projet Climfourel/PSDR3).
- Un jeu de plateau support d'animation collective sur les questions d'adaptations des systèmes fourragers : Le Rami fourrager ® (Projet Climfourel/PSDR3).

Comment accompagner le développement des circuits courts ? Quels sont les facteurs de succès ?

- Un ouvrage technique de référence : « Au plus près de l'assiette, pérenniser les circuits alimentaires ». Editions Educagri/Quae.
- Une série de dix « Carnets pro de Liproco »
- Un guide à destination des agents de développement élaboré avec Cap Rural : « les circuits courts alimentaires. Des outils pour mieux agir » (projet Liproco/PSDR3).

Comment prendre en compte l'organisation du travail dans l'accompagnement de projets en élevage ?

- Guide méthodologique COTE. « Changements et Organisation du Travail en Exploitation d'élevage » (projet Cote/PSDR3).

Contact : Daniel Roybin, INRA. Animateur du programme PSDR4 Rhône-Alpes. Mail : daniel.roybin@lyon.inra.fr

En savoir plus : PSDR Rhône-Alpes sur le Net : **www.psdr-ra.fr** Site national : **www.psdr.fr**

Les projets du programme PSDR4 Rhône-Alpes bénéficient d'un financement de l'INRA, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Irstea et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI).

Crédits Photos : ©CANTA René/INRA, ©WEBER Jean/INRA, ©LHOPITAL Marie-Christine/INRA, ©MAITRE Christophe/INRA, © SLAGMULDER Christian/INRA, ©BEAUCARDET William/INRA, ©CARRERAS Florence/INRA, ©BOSSENNEC Jean-Marie/INRA